

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 4 novembre 2025

L'Église d'Ansouis en lice pour gagner le concours de la Fondation 'La Sauvegarde de l'Art Français'



L'Église d'Ansouis est en lice pour représenter la Région Sud dans le cadre de la collecte nationale pour le patrimoine religieux rural de la <u>Fondation 'La Sauvegarde de l'Art Français'</u>. Si elle remporte assez de votes d'ici le 16 novembre, elle pourra obtenir une aide pour être restaurée.

Classée au titre des Monuments historiques depuis 1988, l'église Saint-Martin d'Ansouis date du XIIIe siècle. Jusqu'à présent, ses peintures murales intérieures, ses meubles religieux, autels et tableaux n'ont jamais été restaurés. « Aujourd'hui, ces chefs-d'œuvre sont en péril », alerte la mairie du village vauclusien.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 4 novembre 2025



©Commune d'Ansouis

Candidate de la collecte nationale pour le patrimoine religieux rural

Ainsi, la municipalité d'Ansouis a présenté sa candidature à la Fondation 'La Sauvegarde de l'Art Français' qui organise la collecte nationale pour le patrimoine religieux rural à laquelle les communes ont pu s'inscrire entre le 20 septembre et le 12 octobre derniers.

Deux édifices religieux en lice en Région Sud

L'Église d'Ansouis représente donc la région Sud aux côtés de la Chapelle Saint-Loup à Cabasse-sur-Issole dans le Var. C'est désormais au public de voter pour l'édifice de son choix. Celui qui aura obtenu le plus de vote se verra attribué une aide financière pour sa restauration. Les votes se clôtureront le dimanche 16 novembre.

Pour voter, cliquez ici.